



BENOIT HAMON
MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU COMMERCE EXTERIEUR
CHARGE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 31 mai 2012
N°06

Benoît Hamon a communiqué ses premières orientations au Conseil supérieur de l'Economie sociale et solidaire

Le Ministre délégué à l'Economie sociale et solidaire, dans le cadre des rencontres qu'il engage avec l'ensemble des acteurs économiques de son secteur, a présidé mercredi 30 mai le bureau du Conseil supérieur de l'Economie sociale et solidaire.

Lors de cette première réunion avec les représentants des grandes familles de l'ESS, Benoît Hamon a défini son action ministérielle comme un levier pour la croissance, le développement économique et la création d'emplois en France.

En accord avec Pierre Moscovici, Ministre de l'Economie, des Finances et du Commerce Extérieur, Benoît Hamon a indiqué qu'il présentera les principaux axes de sa feuille de route aux acteurs du secteur, lors de l'Assemblée plénière du Conseil supérieur de l'ESS début juillet.

Trois grands sujets seront mis à l'ordre du jour :

- les contributions du Conseil supérieur pour aider au développement du secteur, dans l'optique de l'élaboration d'une loi de programmation.
- le financement de l'économie sociale et solidaire, dans le cadre, notamment, du projet de Banque publique d'investissement.
- le déploiement des emplois d'avenir dans les associations pour répondre à des besoins sociaux non-satisfaits, favoriser l'emploi des jeunes et recréer du lien social.

Contact presse :

Cabinet de Benoit HAMON – Anne-Sophie de FAUCIGNY, conseillère communication
01.53.18.41.04

anne-sophie.de-faucigny@cabinets.finances.gouv.fr